

Les terrasses des cafés agrandies

La quatrième édition du marché local sera lancée ce samedi

Lors du dernier collège communal thudinien, plusieurs éléments ont été décidés. Parmi ceux-ci, le lancement de la 4^e édition du marché des producteurs locaux, qui aura lieu le 13 juin prochain, et l'agrandissement des terrasses pour l'horeca.

La 4^e édition du marché des producteurs locaux à Thuin fera son retour ce samedi 13 juin sur la place du Chapitre entre 14 heures et 18 heures.

Ce marché local, organisé par l'ADL et la Ville de Thuin, souhaite faire connaître les producteurs locaux et favoriser la vente directe du producteur au consommateur afin de rendre les produits du terroir accessibles à tous à des prix raisonnables et raisonnés. Pour sa 4^e édition, le marché fera la part belle non seulement aux produits du terroir mais aussi à l'artisanat local.

> Voici la liste des producteurs qui seront présents : La chèvre de Cocriamont, la boîte à biscuits, la brasserie du Val de Sambre, l'Élevage de la Thudinie, le musée du miel de Lobbès, la Ferme de l'Escaféne et le Vignoble Thudinien. Pour l'occasion, la boutique de l'Office du Tourisme sera également ouverte et proposera des paniers garnis pour la fête des pères.

> Un événement Facebook a



De retour ce samedi 13 juin ! © D.R.

été créé « Marché des producteurs locaux et artisans – Thuin ». Le portrait de chaque stand y est dressé. Les dernières mesures d'organisation (entrée et sortie du marché, hygiène, distances requises...) y seront également communiquées.

LES TERRASSES AGRANDIES

Les animations musicales n'étant pas encore permises en raison des mesures de sécurité recommandées, l'Ecoteam de la Ville de Thuin proposera une animation dans le cadre de son plan Imagine Thuin. Un stand Maya avec présentation du projet, échanges de semences et de plants, ainsi que des brochures sur la biodiversité et la nature, sera organisé.

Le dernier Conseil National de Sécurité a établi des règles strictes quant à la réouverture du secteur Horeca. Afin de respecter celles de la distanciation sociale, l'agrandissement des terrasses est une des solutions permettant aux établissements Horeca d'atteindre un meilleur seuil de rentabilité. Afin de soutenir les commerçants de ce secteur, fortement touchés par la crise Covid-19, le Collège communal de Thuin a décidé de répondre favorablement aux établissements qui en ont fait la demande, à savoir : la Paletta à Gozée, la Casa Nostra et l'Estaminet à Thuin. La possibilité, à titre exceptionnel, vu les circonstances, d'étendre leur terrasse

sera autorisée jusqu'au 31 août.

Dans un premier temps, les établissements seront fermés à minuit en semaine et à 1 heure le vendredi et le samedi soir. Les tenanciers seront sensibilisés au respect de la loi sur le tapage nocturne et à la bonne cohabitation avec le voisinage.

Afin d'être réactif, le Collège acceptera également les demandes futures moyennant une demande écrite, un plan d'implantation du mobilier et autres matériels éventuellement installés ainsi que le respect des règles afin d'éviter les nuisances sonores et les soucis de mobilité pour les usagers dits « faibles ». ●